



L'école a perdu une classe ...

Cette rentrée scolaire avait un petit goût amer en raison de la fermeture d'une de nos trois classes. Nous vous avons informés de l'évolution de ce dossier. Malgré la mobilisation des parents, des enseignants, de la population et de vos élus, rien n'y a fait, l'inspection académique a décidé cette fermeture le 22 juin dernier.

C'est une demi surprise au regard de la baisse très significative du nombre des élèves. Dès les remous suscités par l'annonce possible de la fermeture d'une classe, des parents, inquiets des conditions d'enseignement pour cette rentrée avec 4 niveaux par classe, ont préféré anticiper et ainsi scolariser leurs enfants dans d'autres écoles. De plus les enseignants ont choisi de demander leur changement d'affectation.

Aujourd'hui, lors de cette rentrée, 43 enfants ont fait leur rentrée, justifiant ainsi le choix de l'inspection académique.

Cette situation est aussi la conséquence du refus par les communes voisines de concrétiser ce RPI. C'est fort dommageable, sachant qu'un gros travail avait été fait par les exécutifs des communes depuis deux ans sur la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Un « retourne bus » a même été réalisé, derrière la salle des fêtes, par la communauté de communes du Val de Somme pour satisfaire aux exigences matérielles de ce RPI.

Malheureusement, les parents d'élèves de Vecquemont et d'Aubigny, à qui revenait la décision finale de ce projet de RPI se sont prononcés contre. Les élus de ces deux communes ont donc acté ce choix, mettant ainsi un terme à plus de deux ans de travail commun. Il est vrai que le fait d'intégrer Daours dans le RPI existant de Vecquemont, Aubigny, Bussy entraînait quelques contraintes supplémentaires pour les parents et les enfants. Mais n'était-ce pas là l'occasion de concrétiser encore un peu plus la volonté de rapprochement des communes ?

Nos enfants sont les premiers impactés par cette situation.

Il est évident que les conditions d'apprentissage de nos enfants sont très différentes de ceux des écoles alentour. Quatre niveaux par classe est un challenge conséquent pour les deux enseignantes de notre école. Que chacun mesure l'importance de la tâche en permettant qu'elles travaillent dans les meilleures conditions possibles.

Deux nouvelles enseignantes ont été nommées : Madame Séverine POLYDORE , Directrice, a pris en charge les 3 niveaux de maternelles et les CP, Madame Emeline GAUDIN enseigne dans les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Le conseil municipal, soucieux de la réussite des enfants restera attentif pour continuer d'accompagner au mieux les enseignantes et les enfants.



C'est dorénavant Audrey SUEUR qui vous accueille à l'Agence postale communale en remplacement de Marie LEFEVRE appelée à exercer d'autres fonctions au sein de la mairie.

Audrey n'a pas tardé à prendre la mesure de son poste et saura, avec grâce et sourire, vous accompagner pour toutes vos démarches postales.

Pour rappel, l'agence postale est ouverte les

Lundi : 09h30 à 12h00

Mercredi : 15h00 à 18h00

Vendredi : 15h00 à 18h00

Samedi : 09h30 à 12h00

Numéro de téléphone : 03 22 52 22 97

Vous souhaitez faire des travaux d'amélioration dans votre logement ?



Des aides existent, renseignez-vous
(rénovation énergétique, autonomie, adaptation au handicap)

Point Rénovation Info Service
03 60 12 45 00 (appel gratuit) 



monprojet.anah.gov.fr
Une aide en ligne qui change tout !

L'Anah ne cautionne aucun type de démarchage

Le département de la Somme dispose d'enveloppes financières conséquentes afin de financer les travaux d'amélioration des logements, des propriétaires occupants modestes et très modestes, mais également pour les propriétaires bailleurs.

En effet, en 2018 ce sont plus de 7 000 000 € qui ont été attribués au département pour environ 4 000 000 € engagés en 2016 et 2017.

En 2018, deux aides destinées aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources) d'un logement de plus de quinze ans sont disponibles :

➡ l'aide « Habiter Mieux – Sérénité » qui finance un bouquet de travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25 % sur la facture de chauffage ;

➡ l'aide « Habiter Mieux – Agilité », qui finance un seul type de travaux (changement de chaudière ou de système de chauffage, isolation des murs et des combles aménagés ou aménageables) à faire réaliser par un artisan RGE et sans accompagnement par un opérateur-conseil.

L'ADIL de la Somme étant Point Rénovation Info Service (PRIS) ANAH pour notre département, vous pouvez prendre contact téléphoniquement au 03 60 12 45 00 ou par mail à : adil80@adil80.org pour toutes questions.

Les propriétaires qui souhaiteraient avoir des informations sur ces aides peuvent également prendre contact ou réaliser leurs démarches en ligne sur le site : <https://monprojet.anah.gov.fr/>.

TROUBADAOURS : Une association qui ne manque pas de peps ...



Une partie de l'équipe des TROUBADAOURS préparant le repas du concours de pétanque du 27 juillet 2018. Dans la bonne humeur!

Encore une saison estivale d'animations bien remplie pour l'association TROUBADAOURS. Soirée du 13 juillet, concours de pêche, concours de pétanque avec restauration... Sans oublier le fleurissement de La Cerisaie. Beaucoup d'investissement et de temps passés pour tous ces bénévoles sous la houlette du Président, Guy LADENT.

N'hésitez plus à venir participer à toutes les manifestations organisées par les associations de la commune. Tous les bénévoles impliqués méritent bien que l'on s'intéresse un peu à ce qu'ils proposent.



Le Président Guy LADENT fleurissant La Cerisaie

Organisation d'une demi-finale du jeu *Champions pour le pays de Somme*

Vendredi 16 novembre 2018 à DAOURS

Salle polyvalente

Heure : 20h 30

Gastronomie, histoire, botanique, géographie, actualités, sports et jeux, traditions... Les équipes s'affrontent à coup de connaissances mais toujours dans la bonne humeur qui règne tout au long de ces soirées !

Un jeu ouvert à tous. Venez tester vos connaissances. Entrée gratuite.



Concours photo des « TROUBADAOURS »
1er prix : Lola BOUTHORS de Vecquemont

38^{ème} foire de Saint Adhélard : 16 septembre 2018



Inauguration de la foire par Philippe DINE, Maire de Daours, en présence de Madame Geneviève LOJTEK, Maire de Lamotte Brebière et de Jean-Claude RENAUX, Conseiller Départemental et Maire de Camon.

Le succès de cette foire ne se dément pas. Ce sont encore de nombreux exposants et visiteurs qui ont envahi notre commune ce dimanche 16 septembre. Le beau temps n'est certainement pas étranger à cette affluence. Le thème des arts médiévaux était une première et nul doute que les stands dédiés tels que le filage de la laine, le travail du fer, la reliure des livres, la conduite des troupeaux d'oies ou de moutons par les chiens ainsi que l'ensemble musical médiéval ont été appréciés de tous ceux qui sont passés du côté de la salle des fêtes. A l'approche de l'hiver, il était également possible de s'initier à la fabrication de briquettes de tourbe sous la houlette de Yann et Maurice DUQUEF.

Pour la commune l'organisation de cette foire n'apporte aucun bénéfice pécuniaire mais elle permet aux associations et commerçants du village qui ont assuré la restauration de garnir un peu leur trésorerie.

Côté préparatifs, ce sont près de 3 km de rubans de signalisation déployés pour l'implantation des parkings, près de 150 barrières installées, 200 piquets plantés, 700 numéros d'emplacements à peindre, 10 cabines de WC, de nombreux panneaux de signalisation, des dizaines de bénévoles sans compter les heures et l'investissement de tout le personnel communal pour que cette foire soit une réussite. Remerciements à tous mais aussi aux deux exploitants agricoles de la commune, Jean-Louis BOUTHORS et Stéphane RICHARD, pour la mise à disposition des engins agricoles nécessaires à la sécurisation du site.

25 et 26 août 2018 : Déplacement à Bellefontaine...



L'Association de la Somme à Bellefontaine, présidée par Xavier BECQUET et dont le siège se trouve à Daours, a organisé un déplacement à Bellefontaine en Belgique pour honorer les 189 victimes de la Somme morts pour la France le 22 août 1914.

Une commémoration était organisée à l'issue de laquelle une plaque mémoire a été inaugurée. Préalablement à ce déplacement l'Association avait organisé une exposition à la Salle des fêtes de Daours les 23 et 24 juin qui a attiré près de 300 personnes. Des panneaux réalisés par Danièle REMY, Yann DUQUEF, Michèle et Xavier BECQUET

permettaient de comprendre l'histoire de cette bataille dite des frontières mais également de retracer un peu de la vie de quelques-uns des disparus samariens.

DAOURS

Un mémorial en Belgique pour des victimes de la Somme

L'association « De la Somme à Bellefontaine - 22 août 1914 » a organisé fin août l'inauguration d'un panneau-mémorial de la Grande Guerre, dans le village belge.

Après avoir organisé une exposition les 23 et 24 juin derniers dans la commune pour présenter le résultat de ses recherches, l'association « De la



Lors de la cérémonie officielle, une vingtaine de jeunes ont pu prendre la parole pour lire des portraits de victimes. Marine, originaire de Ham, a énoncé le portrait d'Al-

Article paru dans le Courrier Picard du 3 septembre 2018

bert Durier. Au prix d'un investissement remarquable, l'association de ce genre mais aux fa-



La plaque mémorielle inaugurée le 25 août 2018 comporte le nom des 189 jeunes victimes samariennes mortes pour la France le samedi 22 août 1914 lors de la bataille du Radan qui opposa les Français et les Allemands à proximité du village de Bellefontaine.

Albert DURIER et Lucien CAZIER, enfants de Daours, figurent sur cette liste.

De nombreuses personnalités ont participé à cette inauguration : La vice-présidente du Conseil Départemental, Madame Virginie Caron-Decroix, la suppléante du Député, Madame Marie-Laure Derivery, Les maires de Daours, Comtoire-Hamel, Morlancourt et Mers les Bains ainsi que les autorités Belges dont le Maire de Bellefontaine, Monsieur Benoit Piedboeuf. Un car avait été affrété pour l'occasion et une forte délégation française a pu être présente montrant ainsi tout l'attachement de chacun au devoir de mémoire.



Un accueil de qualité de nos voisins belges a permis à la délégation française, composée de quelques Daoursiens, de passer un agréable séjour.

Champions du monde 2018

L'association TROUBADAOURS a offert la finale de la coupe du Monde de football sur grand écran le dimanche 15 juillet. Pour le plus grand bonheur de la centaine de spectateurs présents la France a gagné la rencontre face à la Croatie 4 buts à 2. De l'enthousiasme, et beaucoup d'ambiance pour une super soirée.



Après chaque but de l'équipe de France, l'enthousiasme de tous...



Des supporters nombreux s'étaient donnés rendez-vous à la salle des fêtes.

Brèves...

La supérette bientôt réouverte.

Cela faisait plus d'un an et demi que le magasin d'alimentation était fermé. Aujourd'hui et avec la volonté de l'équipe municipale de pouvoir proposer à nouveau ce service, nous sommes heureux d'accueillir cette nouvelle enseigne dirigée par Monsieur Ludovic NOËL- BONVALLET. L'ouverture est officiellement programmée au 10 octobre.

Nous avons procédé à la réfection de ce local en réservant un coin dédié à la boucherie. Une rôtisserie sera également installée.

Sécurisation de l'accès à l'école.

L'accès à l'école est dangereux pour nos enfants eu égard au stationnement de véhicules qui empiètent sur l'intégralité du trottoir. Aussi, pour permettre une bonne circulation des piétons, le Conseil Municipal a donc décidé d'installer des poteaux le long du trottoir de la rue de Pont Noyelles.

Deux poteaux seront également installés au droit du passage piétons face à la boulangerie et deux autres devant l'allée menant à la salle des fêtes.

Les travaux de la fibre avancent.

L'été a été propice aux travaux. Plusieurs entreprises ont commencé à passer des fourreaux souterrains qui serviront au passage de la fibre. Plusieurs entreprises travaillent également aux divers raccordements. Encore un peu de patience et ceux qui le souhaitent pourront bientôt bénéficier de cette technologie.

Un incendie détruit le moulin de Daours.

C'est le lundi 6 août que les pompiers sont intervenus pour un sinistre le long du canal de la Somme sur notre commune. Le moulin de Daours était en feu, un long panache de fumées noires étant visible depuis la sortie d'Amiens.

Pour beaucoup de Daoursiens, la destruction de ce vieux moulin à farine c'est un peu de notre histoire qui s'en est allée.

Repas de fin d'année.

Comme de tradition, le repas de fin d'année, dit des aînés, aura lieu le dimanche 25 novembre 2018. Les conditions d'inscription sont reconduites à savoir: Gratuité pour les plus de 67 ans dans l'année et 20€ pour les moins de 67 ans. Retournez vite le bulletin d'inscription qui a été distribué dernièrement dans les boîtes aux lettres. Il est également possible de vous inscrire directement en appelant la mairie.

DAOURS

Après le feu, le moulin sera détruit

Lundi soir, le bâtiment bordant le canal de la Somme a été touché par un violent incendie. Un arrêté de péril a été pris par la municipalité et ce qu'il en reste devra être mis à terre.



Courrier Picard du 7 août 2018 : le moulin après l'incendie

Les interventions nocturnes de l'incendie qui a saisi le moulin se sont passées comme suit le 6 août 2018. Les équipes ont eu du mal à intervenir car le feu était très puissant. Le bâtiment était vide depuis de nombreuses années. « De l'incendie, il ne restait que le squelette ». Le feu a été éteint par les pompiers de la commune. Le bâtiment a été déclaré inhabitable. Le maire a déclaré que le moulin sera détruit.